

Double agression au CD Écrouves!



CD ECROUVES

Le 30 août 2023,

Ce matin, vers 9h15 au Quartier d'Isolement, lors de la visite du médecin sur ce secteur, un détenu « isolé » a lâchement agressé nos collègues Surveillant et Premier Surveillant!

Dès l'ouverture de la cellule, l'agresseur (un récidiviste du genre!) a asséné plusieurs coups de poings violents au Surveillant, puis au Premier Surveillant ...

C'est alors que, non sans mal, ils ont réussi à l'amener au sol, à le maîtriser, le menotter, tout en prenant soin de protéger la médecin qui se trouvait présente sur les lieux ! L'alarme a été déclenchée et des renforts sont arrivés pour prendre la suite de la gestion de l'incident...

Bien évidemment, les collègues victimes de cette terrible agression sont choqués psychologiquement par ce déferlement de violence totalement gratuit...

Ils ont été pris en charge rapidement et dirigés vers le Centre Hospitalier de Toul, au service des urgences, pour des examens complémentaires...

Quant à l'agresseur, il a été placé au **Q**uartier **D**isciplinaire et sera pris en charge désormais en « gestion équipée » afin de limiter le risque de réitération...

L'*UFAP UNSa Justice du CD Écrouves* exige des sanctions disciplinaires à la hauteur de la gravité des faits...

L'*UFAP UNSa Justice* accompagnera les collègues dans toutes les démarches qu'ils souhaiteront entreprendre...

Sur le volet pénal, l'*UFAP UNSa Justice* demande aux autorités judiciaires de prendre toute la mesure de la violence de l'évènement et de sanctionner cet individu comme il se doit!

Enfin, l'*UFAP UNSa Justice* demande à la direction interrégionale d'orienter l'agresseur récidiviste vers l'**U**nité **D**étenus **V**iolents, pour une prise en charge individualisée et adaptée à son réel potentiel dangerosité.

Nous souhaitons, évidemment, à nos collègues le meilleur rétablissement possible...

L'UFAP UNSa Justice, un syndicalisme de terrain au service des Personnels!

Pour l'**UFAP UNSa Justice**, Le secrétaire local J.C Roussy

